

Le tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social... Un brin de compréhension

Michèle Laliberté

Volume 24, Number 2, Summer 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1071091ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1071091ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Laliberté, M. (2005). Le tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social... Un brin de compréhension. *Téoros*, 24(2), 69–71.
<https://doi.org/10.7202/1071091ar>



Le tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social...

Un brin de compréhension

Michèle Laliberté

Se lancer à l'assaut des définitions relève d'une mission presque impossible tant elles sont nombreuses et n'obtiennent pas toujours de consensus. Mais essayer de démêler les grands principes sans entrer dans les subtilités qui soulèvent la discorde peut s'avérer utile pour mieux cerner le contexte vers lequel l'industrie touristique tend à évoluer. Vœux pieux ?

Le développement durable, le sujet de l'heure !

À l'heure où nous sommes préoccupés par les effets de la mondialisation, la détérioration de l'environnement, la propagation du SIDA et par beaucoup d'autres problèmes qui influent sur notre milieu et notre qualité de vie, le développement durable s'impose comme une solution à plusieurs maux. Issu du Rapport Brundtland¹, le développement durable sous-tend « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Le monde touristique n'y échappe pas. Le tourisme a évolué à un point tel que la croissance des flux touristiques n'est pas sans conséquence sur l'environnement tant social que physique des destinations visitées. Désormais, il convient de mieux piloter le développement et l'expansion touristiques pour appliquer les concepts du développement durable.

Les fondements du tourisme durable

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la définition conceptuelle du développement durable du tourisme se lit comme suit :

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects².

Tourisme Québec, dans son document intitulé *Écotourisme et tourisme de nature, orientations et plan d'action 2003-2008*, s'est inspiré de plusieurs sources pour établir sa définition du tourisme durable :

Le tourisme durable répond aujourd'hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir. Le tourisme durable mène à une gestion intégrée de toutes les ressources, de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en préservant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et le milieu vital. Le tourisme durable concerne les façons de faire, de gérer et de développer qui sont adoptées et mises en pratique par les exploitants touristiques. (2003 : 8)



Logo du Code mondial d'éthique du tourisme.

Source : Organisation mondiale du tourisme.

L'Organisation mondiale du tourisme a publié un Code mondial d'éthique du tourisme dont les principes sont fondés sur le tourisme durable³.

Toutes ces formes de tourisme gravitent autour du tourisme durable

Plusieurs formes de tourisme que l'on qualifie souvent d'alternatif gravitent autour du concept de développement et de tourisme durable, chacune mettant l'accent sur un aspect en particulier.

Écotourisme – il est principalement lié aux formes de tourisme pratiqué en milieu naturel et à la notion d'apprentissage.

Conformément aux récentes caractéristiques retenues par l'OMT et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Tourisme Québec décrit l'écotourisme comme

une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales. (2003 : 8)

Tourisme équitable – généralement associé aux relations Nord-Sud, ce type de tourisme s'inspire des principes du commerce équitable. Il fait en sorte que les communautés locales soient impliquées dans la prestation touristique et bénéficient des retombées économiques et ce, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

Selon Normand Hall de la Société un tourisme durable et responsable (SOTDER), suppose

un partage équitable des bénéfices, de façon à ce que le tourisme favorise réellement la cohésion économique et sociale entre les peuples et les régions. Les intervenants contribuent à l'épanouissement et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales en favorisant l'embauche de personnel local, l'achat local et la redistribution équitable des revenus d'opération, particulièrement chez les groupes défavorisés. (2003 : 5)

L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) va plus loin dans sa démarche en soulignant l'implication active de la communauté locale au projet :

un ensemble d'activités de services, proposé par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables, et élaboré par les communautés d'accueil, autochtones (ou tout au moins en grande partie avec elles). Ces communautés participent de façon prépondérante à l'évolution de la définition de ces activités (possibilité de les modifier, de les réorienter, de les arrêter). Elles participent aussi à leur gestion continue de façon significative (en limitant au maximum les intermédiaires n'adhérant pas à ces principes du tourisme équitable). Les bénéfices sociaux, culturels et financiers de ces activités doivent être perçus en grande partie localement, et équitablement partagés entre les membres de la population autochtone⁴.

Tourisme solidaire – ce tourisme mise sur la relation entre les peuples, entre visiteurs et visités, et sur la notion de solidarité où les voyageurs contribuent à l'amélioration des conditions de vie des communautés visitées.

Dans sa façon de voyager, le touriste soutient des actions de développement, participe au financement d'un projet social ou peut même agir à titre de bénévole dans le cadre d'un programme spécifique. Selon l'UNAT,

le tourisme solidaire et responsable regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ces types de tourisme⁵.

Tourisme responsable – aussi appelé tourisme éthique, il fait référence à la conscience sociale et à la façon de voyager du touriste.

Selon Normand Hall (SOTDER), le touriste dit responsable adoptera un comportement qui vise à respecter les expressions culturelles des populations visitées, ainsi que leur milieu naturel et habité (2003 : 4). Dans cette optique, les organismes décideurs et les entreprises peuvent aussi être parties prenantes d'un tourisme responsable, tant en ce qui touche leurs politiques de développement que leurs produits.

Tourisme social – ce secteur préconise le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme à tous les groupes de la population.

Dans une fiche synthèse publiée par Louis Jolin, responsable du Comité scientifique du Bureau international du tourisme social (BITS), on comprend mieux l'évolution du tourisme social au fil des années. Chapeauté par le BITS, ce concept

réfère aux programmes, aux réalisations et aux actions visant à rendre effectifs le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme à tous les groupes de la population, notamment les jeunes, les familles, les retraités, les handicapés, les personnes aux revenus modestes... mais qui visent aussi la qualité de la relation entre les visiteurs et les communautés d'accueil. (2004 : 1)

Ce mouvement ayant intégré tout récemment les questions d'équité et de solidarité avec les communautés d'accueil, l'accessibilité au tourisme signifie aussi que les visités doivent avoir accès à leurs propres ressources touristiques et qu'elles puissent bénéficier des retombées.

Ce qui se résume à « faire voyager et voyager autrement »

On dénonce souvent les répercussions négatives du déplacement de centaines de millions de voyageurs chaque année ; mais, comme le mentionne Arthur Pedersen, chargé de la gestion du tourisme dans les sites du patrimoine mondial pour l'UNESCO, le tourisme « zéro émission » n'existe pas (2004 : 41). Cependant, ces différentes formes de tourisme suscitent toutes une remise en question de la pratique touristique et ce, que l'on soit acteur public et économique ou voyageur.

Le tourisme est souvent la planche de salut des régions et de plusieurs pays en voie de développement et la perspective qu'offrent le tourisme durable et ses différentes composantes se veut une base solide et salutaire pour en réduire les effets néfastes.

Il reste encore beaucoup à faire avant que l'ensemble des entreprises touristiques deviennent des « personnes morales » socialement responsables et que tous les voyageurs soient respectueux du milieu visité. Le processus est néanmoins enclenché. Les programmes de certification et les labels se multiplient au gré des idéaux et des définitions que chacun veut bien en faire. Ces formes de tourisme resteront-elles marginales ? Évolueront-elles de façon superficielle alors que l'industrie voudra afficher un semblant de conscience sociale ? Cette orientation est-elle réaliste et viable ?

Michèle Laliberté est analyste au Réseau de veille en tourisme de la Chaire de Tourisme, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.

Notes

- 1 La Conférence mondiale de l'UNESCO pour l'environnement et le développement a déposé en 1987 son fameux rapport *Notre avenir à tous*, connu plus tard sous le nom de *Rapport Brundtland*.
- 2 [http://www.world-tourism.org/francais/frameset/frame_sustainable.html].
- 3 [http://www.world-tourism.org/code_ethics/pdf/languages/Codigo%20Etico%20Fran.pdf].
- 4 [<http://www.unat.asso.fr/f/unat/tsr.html>].
- 5 *Idem*



Bibliographie

- Hall, Normand (2003), « Écotourisme, tourisme durable, tourisme responsable ou tourisme équitable ? », *L'Ère de l'écotourisme*, Bulletin spécial produit par l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) dans le cadre de l'Année internationale de l'écotourisme 2002, hiver, p. 4-5.
- Jolin, Louis (2003), « Le tourisme social, un concept riche de ses évolutions », *BITS information*, n°141, 3^e trimestre, p. 6-8.
- Jolin, Louis (2004), « L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire ! », Fiche synthèse, disponible au [http://www.bits-int.org/documents_divers/fr/Fichetourismesocialfev04.pdf], 11 p.
- Organisation mondiale du tourisme, [www.world-tourism.org].
- Organisation mondiale du tourisme, « Code mondial d'éthique du tourisme », [www.world-tourism.org/code_ethics/pdf/languages/Codiglo%20Etico%20Fran.pdf].
- Pedersen, Arthur (2004), « Protéger le patrimoine mondial de l'humanité », *La Revue Durable*, n° 11, juin, juillet, août, p. 39-42.
- St-Hilaire, Louis (2005), « Laure Waridel – Une grande pionnière du commerce équitable », *Entreprendre*, vol. 18, n° 1, p. 4-6.
- Tourisme Québec (2003), « Écotourisme et tourisme de nature, orientations et plan d'action 2003-2008 », Direction du développement des produits touristiques, 73 p.
- Union nationale des associations de tourisme et de plein air, [www.unat.asso.fr].



Appel à textes

TÉOROS invite tous les chercheurs et tous les professionnels qui œuvrent dans le domaine du tourisme, ou qui s'intéressent au tourisme sous tous ses aspects, à soumettre des articles de nature analytique à la revue. On peut soumettre un article en l'envoyant à :

Bruno Sarrasin
Rédacteur en chef
TÉOROS

Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-Ville
Montréal, Québec, Canada
H3C 3P8
Courriel : teoros@uqam.ca
Tél. : (514) 987-3000, poste 6959

Publiée trois fois l'an depuis 1982, TÉOROS, revue internationale de recherche en tourisme, se veut un outil intellectuel et professionnel pour les acteurs voués au développement du tourisme. Les problématiques liées aux rapports entre le tourisme et la culture ou entre le tourisme et la société, à la gestion ou à la planification en tourisme, à des cas particuliers de mise en

tourisme ainsi qu'aux questions méthodologiques d'actualité, par exemple, comptent parmi les sujets abordés. Téoros souhaite étendre le champ de ces investigations en lançant un appel élargi à ses lecteurs pour constituer, dans chacun de ses numéros, mais indépendamment de la thématique adoptée, un regroupement de tels articles de nature analytique.

Les textes soumis doivent apporter une contribution scientifique originale, que ce soit par le biais d'information factuelle jusqu'alors inconnue ou par une nouvelle interprétation d'un thème particulier. Téoros vise avant tout le transfert des connaissances; son objectif est donc de promouvoir une meilleure compréhension des phénomènes liés au tourisme auprès d'un lectorat élargi.

Les auteurs doivent faire parvenir un manuscrit présenté selon les règles de la revue, que l'on peut consulter à www.unites.uqam.ca/teoros. Habituellement, un article analytique compte environ 4 000 mots et excède rarement 6 000 mots, avec deux

illustrations; on pourra cependant considérer des textes plus longs ou plus courts.

Les articles peuvent être soumis en anglais ou en français et doivent être accompagnés d'un résumé de 100 à 200 mots, dans la langue de l'article.

Les auteurs qui n'ont pas accès au site Internet de la revue peuvent contacter la rédaction pour obtenir copie des règles de présentation qu'ils devront suivre, quant aux références, notamment. Le manuscrit doit être fourni sur support informatique (disquette ou envoi par courriel) en format RTF.

Tous les manuscrits seront évalués par un comité de lecture qui décide des articles qui seront publiés. Le comité peut faire des suggestions ou demander des modifications. La rédaction transmettra l'avis du comité aux auteurs et s'assurera que les modifications demandées seront apportées. La réponse du comité est normalement donnée dans les deux mois suivant la soumission d'un article.